

Elite 4, l'assurance responsabilité des dirigeants par ACE Europe

Paris, le 18 juin 2009 – ACE Europe lance son nouveau contrat Responsabilité des Dirigeants Elite 4, afin de répondre aux besoins renforcés de protection des dirigeants en temps de crise.

“
Nous avons développé Elite 4 pour apporter au dirigeant d'entreprise la meilleure protection possible et lui permettre de se concentrer sur la gestion quotidienne de son entreprise. Cette évolution de notre contrat nous paraissait essentielle dans un contexte économique difficile, les mises en cause de dirigeants risquant de se multiplier.”
déclare **Fabien Vaillant, Responsable Risques Financiers chez ACE Europe.**

➤ Elite 4 : simple et innovant

Elite 4 a été entièrement repensé et simplifié afin d'offrir les garanties les plus larges possibles.

Ciblant les sociétés commerciales et associations dans tous les secteurs, l'assurance se décline selon trois versions : PME, entreprises internationales et associations.

Face à des possibilités de mise en cause nombreuses, **Elite 4 a été conçu pour anticiper toutes les situations – y compris les plus imprévisibles – afin d'accompagner et protéger les dirigeants tout au long d'une épreuve difficile.**

Le contrat a été articulé autour de trois volets de garantie :

- la prise en charge des frais nécessaires à la défense des assurés ;
- le paiement des dommages et intérêts auxquels les dirigeants peuvent être condamnés ;
- le paiement des frais d'accompagnement pour assister les dirigeants tout au long d'une mise en cause : frais de représentation, frais de constitution d'une caution pénale, frais de recours, frais de reconstitution d'image...

Grâce à l'expertise et l'expérience reconnues de ACE Europe depuis plus de 15 ans, Elite 4 est une protection de référence en matière de responsabilité des dirigeants.

➤ Les plus d'Elite 4

Elite 4 offre de nombreux avantages, avec un texte très large et des garanties très innovantes.

ACE Europe est le seul assureur à proposer la couverture des frais liés à la privation des actifs des dirigeants, en prenant en charge les frais liés aux dépenses quotidiennes en cas de décision de justice visant à priver les assurés de leurs actifs personnels.

Des garanties ont également été créées afin d'anticiper et prévenir certaines situations, comme la mise en redressement ou la liquidation judiciaire d'une société : Elite 4 prend en charge les frais nécessaires à l'intervention d'un mandataire ad hoc et/ou d'un conciliateur nommé afin de prévenir les conséquences de difficultés juridiques, économiques ou financières de la société.

ACE dans le monde

Le groupe ACE est l'un des acteurs mondiaux de l'assurance et de la réassurance. Le groupe est présent dans près de 50 pays, avec plus de 16 000 collaborateurs et réalise un Chiffre d'Affaires de 19,2 milliards de dollars (primes brutes en 2008). ACE Ltd est coté à la Bourse de New York (NYSE) sous le sigle ACE et est noté A+ par Standard & Poors et AM Best.

En Europe, ACE est présent dans 20 pays et regroupe plus de 2 000 collaborateurs.

Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez surfer sur www.acelimited.com ou www.aceeurope.fr

CONTACT PRESSE

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Aline DEBOST / Sandrine AUVRAY
97, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 21 15 – Fax : 01 42 93 08 01
aceeurope@auvray-associes.com